



## Compte-rendu du Conseil Municipal de TRONCHY (Saône-et-Loire)

Nombre de Conseillers	
- en exercice	10
- présents	8
- absents	1
- excusés	1
- votants	8

L'an deux mil dix-neuf, le quatre novembre à vingt heures, le conseil municipal convoqué, s'est réuni sous la présidence de Sébastien Jaccusse, maire de la commune.

Etaient présents : Marie Compagnon, Stéphane Creniaut, Christine Flamier, Pierre Gauthier, Sébastien Jaccusse, Guy Michaudet, Damien Sarciron, Alain Throude.

Excusés : Nicolas Coleiro.

Absents : Emmanuel Rièrè.

Secrétaire de séance : Pierre Gauthier.

### Indemnités de conseil du comptable :

Comme chaque année, il convient de fixer l'indemnité de conseil du comptable de la Trésorerie.

Pour l'année 2019, cette indemnité s'élève à 261,97 € bruts soit 237,02 € nets. Cette somme est moins élevée que l'année dernière puisque Monsieur Prabel a fait valoir ses droits à la retraite en septembre. Mme MALATERRE de la trésorerie de Tournus assure son remplacement en attendant d'en savoir plus sur le devenir de la trésorerie de Sennecey le Grand.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer cette indemnité à hauteur de 100 %.

### Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable :

Guy Michaudet refait le point sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, transmis aux membres du conseil municipal en amont de la réunion.

Les membres du conseil municipal approuvent, à l'unanimité, ledit rapport.

### Recensement de la population 2020 :

Afin d'opérer le recensement 2020 de la population, il convient de nommer un agent recenseur qui se rendra dans chaque foyer entre le 16 janvier et le 15 février 2020. La commune disposera d'une dotation d'une valeur de 488 € pour la réalisation de ces opérations. Cet agent sera recruté et rémunéré par la commune et bénéficiera d'une formation en amont. A cette fin, un appel à candidatures est nécessaire. Le conseil municipal décidera ensuite de l'agent retenu.

Les membres du conseil municipal décident de lancer la campagne de recrutement de l'agent recenseur via un mot distribué dans chaque foyer de la commune.

### Demandes de subventions :

Le Maire informe les membres présents des demandes de subvention reçues, à savoir :

- |                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| - Restaurant scolaire de Tronchy    | - AFM Téléthon (antenne départementale) |
| - Association Valentin Hauy         | - Sapeurs Pompiers Humanitaires         |
| - APE du RPI Lessard Thurey Tronchy | - Secours Populaire français            |
| - Téléthon (comité intercommunal)   |   |

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident :

- de reporter au budget 2020 les demandes du restaurant scolaire et de l'APE qui ont déjà bénéficié d'une subvention sur l'année 2019,
- de répondre négativement aux autres demandes reçues.

### Questions diverses

- Prise de connaissance du rapport d'activité de GRDF sur la commune.
- Une réunion préparatoire à la réunion intercommunale sur l'élaboration du PLUi est fixée pour les membres du conseil au mardi 12 novembre 2019 à 20 heures.
- Information sur la venue de Mme la Sous-préfète le vendredi 17 janvier 2019 à 9h30 pour une visite de la commune.
- Rappel sur l'invitation des membres du conseil à la cérémonie commémorative du 11 novembre à 10h30.

La séance est levée à 21h15.

A Tronchy, le 5 novembre 2019

Le secrétaire de séance,  
Pierre Gauthier



Le Maire,  
Sébastien JACCUSSE

